

ACTUALITÉS.NET

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP OCCITANIE

420

SEMAINE DU 21 OCTOBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 2

- Devenir professeur en lycée agricole
- Création du service public de la VAE
- Ça recrute !
- Le chiffre de la semaine

PAGE 3

- Mieux intégrer les enfants autistes
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

PAGE 4

- Offre de formation du Carif-Oref Occitanie
- Conjoncture en hausse !
- Vient de paraître : rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

→ À LA UNE, À MONTPELLIER ET TOULOUSE

Catalogue information métiers 2022-2023 de la Région Occitanie.

En partenariat avec les académies de Toulouse et Montpellier, la Région soutient le déploiement d'actions de découverte des métiers et des voies d'accès aux qualifications mises en œuvre en établissements scolaires, notamment, sur sollicitation des équipes pédagogiques. Ces actions de formes diverses (interventions en classe de professionnels et/ou de jeunes apprenants, escape game, immersions virtuelles, table ronde, etc.) développent des approches

participatives et ludo-éducatives. Elles sont mobilisables dans le cadre du parcours Avenir. Catalogue numérique sur [meformerenregion.fr](https://bit.ly/3gjRPPM)
<https://bit.ly/3gjRPPM>

Source : meformerenregion.fr/Onisep Occitanie/21oct22

→ À LA UNE, À TOULOUSE

Journée d'immersion autour des formations et métiers de l'industrie à Figeac.

Comment faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers de l'industrie et à des formations déficitaires ? Telle a été l'une des nombreuses questions soulevées lors de la journée d'immersion dans l'industrie du jeudi 13 octobre 2022 au lycée Champollion de Figeac. Impulsée par Romain Pavan IEN-IO du Lot et la Région Occitanie (unité territoriale du Lot), cette journée a permis de réunir environ 80 personnes dont de nombreux partenaires et d'engager autant de pistes de réflexion pour tenter de remédier à cette problématique.

Des besoins qui ne cessent de s'accroître sur le territoire

« Cluster » : c'est le mot qui a été donné pour évoquer le nombre élevé de salariés travaillant dans le secteur dans l'industrie sur le territoire de la Mecanic Vallée (soit le Lot et l'Aveyron pour l'académie de Toulouse). Avec des industries telles que Ratier Figeac, Figeac Aéro ou encore FEM technologies et bien d'autres, ils sont environ 120 000 à œuvrer dans ce secteur qui regroupe aussi bien l'agroalimentaire, que les transports, l'énergie, le médical... Face à des besoins qui ne cessent de s'accroître sur le territoire, force est de constater que la main-d'œuvre se fait plutôt rare. Pourtant l'industrie a déjà amorcé une profonde mutation et bon nombre de stéréotypes qui

pouvaient lui être associés n'ont plus lieu d'être : pénibilité, horaires toujours décalés, travail physique et plutôt masculin... D'ailleurs, lorsque les employés entrent chez Ratier Figeac par exemple « ils y restent » comme l'affirme Élisabeth Cerqueira, responsable développement RH. Il faut dire que les conditions sont bonnes : des salaires plus élevés qu'ailleurs d'environ 14 %, un Comité d'entreprise... Et certaines n'hésitent pas à franchir le pas ! C'est le cas de Carole Tremoulet, aujourd'hui project manager dans cette entreprise et qui promeut l'image des femmes grâce à l'association *Elles bougent*. Preuve en est qu'il est aussi possible de concilier vie professionnelle et vie familiale !

Entreprises et monde de l'enseignement et de l'orientation

La journée a réuni entreprises et monde de l'enseignement et de l'orientation : lycée Champollion, Région Occitanie, CMQ Industrie du Futur, UIMM, Mecanic Vallée, CIO, Onisep Occitanie, IA-IPR, IEN ET/EG, équipes éducatives des établissements scolaires du Lot... Les présentations successives et les ateliers proposés au cours de la journée ont ainsi permis à chacun de découvrir ces actions et projets pour pouvoir ensuite s'en emparer et les partager avec les élèves notamment. De quoi impulser une politique régionale, soutenue par le plan d'investissement national France 2030, et réaliser des actions pour valoriser les formations liées à une industrie plus respectueuse de l'environnement notamment.

Angelina Landes/Onisep Occitanie/21oct22

➔ DEVENIR PROFESSEUR EN LYCÉE AGRICOLE

L'enseignement agricole public recrute, dans toutes les disciplines d'enseignement général, technique et professionnel, par voie de concours, des professeur/es certifié/es et des professeur/es de lycée professionnel. Enseignant du second degré, la/ le professeur/le en lycée agricole prend en charge plusieurs classes et plusieurs niveaux.

Pour devenir professeur de lycée agricole, il est conseillé de suivre la

formation du Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), parcours Professorat dans l'enseignement général, technologique et professionnel agricole, qui prépare à exercer dans le contexte spécifique des établissements d'enseignement agricole. La formation intègre un approfondissement disciplinaire, la didactique de la discipline et permet d'acquérir des compétences pour les concours de recrutement d'enseignant dans l'enseignement agricole.

Pour enseigner en lycée agricole, vous pouvez passer les concours externes : professeur certifié de l'enseignement agricole (PCEA) ou professeur de lycée professionnel agricole (PLPA).

Les concours sont organisés en fin de première année du master MEEF.

Si vous êtes titulaire d'un autre master 1, d'un master 2 ou d'un diplôme reconnu de niveau équivalent, vous pouvez également vous présenter aux concours de recrutement d'enseignant dans l'enseignement agricole. Une licence ou équivalent avec expérience professionnelle (3 ans d'ancienneté minimum dans la fonction publique) sont requis pour se présenter aux concours internes de recrutement d'enseignant.

Une fois reçus au concours, les lauréats sont fonctionnaires stagiaires pendant une année scolaire et suivent une formation en alternance.

Lire sur devenirenseignant.gouv.fr
<https://bit.ly/3VyHvTY>

Source : devenirenseignant.gouv.fr/Onisep Occitanie/21oct22

➔ CRÉATION DU SERVICE PUBLIC DE LA VAE

Le recours à la validation des acquis de l'expérience (VAE) étant jugé trop faible, les députés ont voté mercredi pour la création d'un « véritable service public » dédié à ce dispositif.

Un amendement du gouvernement sur la réforme de la VAE a créé

un service public de la VAE, afin d'organiser la coopération entre les acteurs et de mieux articuler le parcours de l'utilisateur. Le groupement d'intérêt public, qui sera chargé de ce nouveau service public, gèrera une plateforme numérique, héritage des développements menés dans le cadre de l'expérimentation Reconnaître et valider l'expérience (ReVa). L'objectif est de mettre en place un **guichet unique de la VAE à la disposition des candidats**. Un décret viendra préciser la nouvelle procédure simplifiée de la VAE. L'étape administrative de recevabilité sera supprimée, au profit d'une étape de faisabilité, organisée autour d'un entretien préalable avec le candidat.

Lire sur francetvinfo.fr
<https://bit.ly/3MKJ4dP>

Source : francetvinfo.fr/Onisep Occitanie/21oct22

ÇA RECRUTE !

Le Service national universel (SNU) désormais accessible à tous

Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, annonce son accessibilité à tous les jeunes de 15 à 17 ans en 2023. Pour la première fois, le nombre de places ne sera plus limité. En effet, le SNU s'adaptera afin que tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager, le puissent.

Créé en 2019, le Service national universel (SNU) a attiré 32 000 jeunes volontaires en 2022.

Un autre séjour de cohésion sera aussi créé en avril prochain, ce qui permettra quatre sessions dans l'année. Une attention particulière sera accordée aux élèves inscrits dans la voie professionnelle et aux jeunes en situation de décrochage, pour lesquels le séjour de cohésion peut constituer une solution de remédiation.

Lire sur education.gouv.fr
<https://bit.ly/3CES3bU>



22

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

22 LAURÉATS POUR L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT THÉMATIQUES DE FORMATION ET PRATIQUES PÉDAGOGIQUES EN ÉMERGENCE

En Occitanie, 3 projets ont été retenus. 2 à Toulouse (*Masters'CI* à Toulouse 1 Capitole ; *SEEDS, l'Université de Toulouse en transition*, université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées) et 1 à Montpellier (*Pair'sEval - Développement du jugement évaluatif chez les étudiants* grâce à l'évaluation par les pairs, université de Montpellier). Lire sur enseignementsup-recherche.gouv.fr <https://bit.ly/3TdEwPF>

➔ MIEUX INTÉGRER LES ENFANTS AUTISTES

L'autorégulation, un dispositif scolaire pour mieux intégrer les enfants autistes.

Les Dispositifs d'autorégulation (DAR) s'installent sur les bancs de l'école. Objectif ? Permettre aux enfants autistes d'être dans une classe ordinaire, tout en apprenant à maîtriser leurs émotions en parallèle.

Le Gouvernement accélère sur les DAR. Depuis la rentrée, 48 écoles élémentaires proposent cette méthode d'apprentissage. D'autres établissements suivront pour les rentrées futures. Venu du Canada et inspiré des recherches en neurosciences, le DAR vise à **réduire les troubles du comportement des élèves autistes** et développer progressivement leur autonomie dans les apprentissages.

Classe ordinaire et « sas émotionnel »

Chaque école où est enseignée l'autorégulation accueille entre sept et dix élèves présentant des troubles autistiques, inscrits à temps plein dans la classe correspondant à leur âge.

Le DAR consiste alors à alterner la présence de l'élève entre une classe dite normale et une salle d'autorégulation, véritable « sas émotionnel ». L'élève bénéficie d'un emploi du temps personnalisé, avec :

- une pédagogie adaptée auprès d'un enseignant spécialisé dans l'autorégulation. Là, il révisé, apprend à s'organiser, à s'autodiscipliner et prendre des initiatives ;
- des ateliers avec une équipe médico-sociale implantée au sein de l'école (éducateur spécialisé, orthophoniste, psychologue, etc.). À travers des jeux, de la manipulation, de la relaxation, l'enfant apprend à maîtriser lui-même ses troubles, à réagir aux événements du quotidien scolaire, à exprimer ce qu'il ressent. L'élève retourne ensuite en classe, avec ses camarades. En l'aidant à mieux contrôler son comportement envahissant et ses émotions, **il**

progressé dans les apprentissages scolaires, ses rapports aux autres, son autonomie. Lire sur gouvernement.fr <https://bit.ly/3yO7j58>

Source : gouvernement.fr/Onisep Occitanie/21oct22

LES P'TITES BRÈVES

0 805 805 110 : INFORMATION ÉCOLE INCLUSIVE

Un numéro vert unique pour accompagner dans la scolarisation d'un enfant en situation de handicap.

Contactez, grâce à un serveur interactif et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale **Aide handicap École**. Vous pouvez également contacter la cellule **Aide handicap École** par formulaire. Vous êtes sourd ou malentendant ? Composez le 0 800 730 123 du lundi au vendredi de 9h à 17h. <https://bit.ly/3hyWxat>

LES P'TITES BRÈVES

LES SERVICES DE SANTÉ UNIVERSITAIRES (SSU) DEVIENNENT DES SERVICES DE SANTÉ ÉTUDIANTS (SSE)

Et dorénavant l'ensemble des étudiants du supérieur, et pas seulement ceux des universités, pourront avoir accès à une offre médicale de prévention et de soins.

C'est ce qu'a annoncé à Montpellier Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle a indiqué de plus qu'un prochain décret inscrira explicitement dans le code de l'éducation que les SSE sont en charge de la santé mentale, sexuelle, des addictions, de l'accompagnement nutritionnel des étudiants.

Lire sur enseignementsup-recherche.gouv.fr <https://bit.ly/3MMGFZN>

LES P'TITES BRÈVES

L'AGENDA DES MAISONS DE L'ORIENTATION D'OCCITANIE

L'agenda de ce mois et des mois à venir est en ligne. Notez que dans les 3 Maisons de l'orientation de Montpellier et Toulouse, le 3^e mercredi du mois de 14 h à 17 h, des interprètes en langue des signes française sont présents pour aider à communiquer avec les chargés d'information. Journées portes ouvertes à la Maison de l'orientation de Montpellier, lundi 7 novembre ou lundi 5 décembre.

<https://www.laregion.fr/maisons-orientation>



LA BONNE INITIATIVE

LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP ÉLARGIE AUX PERSONNES AYANT UN HANDICAP MENTAL

À partir du 1^{er} janvier 2023, les personnes sourdaveugles ou atteintes d'un handicap psychique, mental ou cognitif pourront bénéficier du financement d'un auxiliaire de vie pour accomplir des actes de la vie quotidienne, comme faire les courses, prendre les transports en commun, effectuer des démarches administratives. Lire sur service-public.fr <https://bit.ly/3ETKAsa>

➔ OFFRE DE FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE

Pour connaître la modalité de formation (visio ou présentiel), se reporter au programme du Carif-Oref <https://bit.ly/3VwPxDw>

Digitaliser sa formation, par où commencer ? Quelle stratégie ?
Mardi 15 novembre de 9h30 à 16h30 ; mercredi 16 novembre de 9h30 à 16h30.

Intégrer les outils digitaux dans sa pédagogie à distance : quand, comment et que nous disent les neurosciences ? Jeudi 24 novembre de 9h30 à 12h.

L'évaluation des acquis en formation avec des outils innovants. Jeudi 17 novembre de 9h30 à 16h30.

Les Rendez-vous de l'Offre : référencer son offre de formation sur la base du Carif-Oref Occitanie.
Mardi 15 novembre de 14h à 15h ; mardi 6 décembre de 14h à 15h.

Les métiers de l'hydrogène vert.
Jeudi 15 décembre de 10h à 12h.

Les métiers de l'industrie agro-alimentaire. Mardi 8 novembre de 14h à 15h30.

Les métiers de la biodiversité
Quels secteurs / métiers peuvent sauvegarder la biodiversité ?
Mercredi 30 novembre de 10h à 12h.

Les métiers de la propreté et de l'hygiène. Vendredi 9 décembre de 10h à 12h.

Mobilisation du CPF et de ses abondements pour les salariés.
Vendredi 2 décembre de 10h30 à 12h.

Orienter vos publics avec le portail Me former en Occitanie. Mercredi 7 décembre de 10h30 à 11h30.

Orienter vos publics vers les parcours linguistiques et accès aux savoirs de base avec le site PROFIL. Mardi 13 décembre de 11h à 12h.

Source : carif-oref-occitanie/Onisep Occitanie/21oct22

CONJONCTURE EN HAUSSE !

MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS L'INFORMATIQUE : VERS UN NOUVEAU RECORD DE RECRUTEMENTS ?

Au 1^{er} semestre 2022, les métiers du développement informatique ont été les plus recherchés (postes de développeur, d'ingénieur en études et développement informatique et d'architecte développement). Viennent ensuite les familles des métiers de la gestion de projets informatiques (14 %) et des infrastructures et systèmes informatiques (12 %). Les offres d'emploi cadre pour les métiers de l'informatique industrielle et technique et ceux du big data ont particulièrement progressé.

Bassin fort de l'emploi cadre, l'Île-de-France accueille sur son territoire de nombreuses entreprises de services à forte valeur ajoutée et de sièges sociaux qui sont de grands pourvoyeurs de postes cadres en informatique (6 embauches de cadres sur 10). Parmi les autres régions, Auvergne-Rhône-Alpes (9 % des recrutements de cadres informaticiens) et Occitanie (5 %) sont celles qui recrutent le plus de cadres dans la fonction informatique.

Lire *Marché de l'emploi cadre dans l'informatique : vers un nouveau record de recrutements ?* sur afjv.com
<http://bit.ly/2FOOHnz>

Ce secteur intéresse vos élèves, filles et garçons ? Conseillez-leur la lecture du guide de la collection Parcours Onisep, *Les métiers de l'informatique*.

VIENT DE PARAÎTRE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'une des préoccupations clés du Gouvernement concernant l'égalité professionnelle est la lutte contre le « plafond de verre » freinant l'accès aux emplois les plus élevés. Ce rapport est produit en application de l'article L. 132-11 du code général de la fonction publique. Il présente les mesures mises en oeuvre pour assurer cette égalité et les réalisations accomplies au cours de l'année 2021 et début 2022.

Dans un souci de cohérence, les principales données chiffrées genrées permettant d'apprécier la situation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les fonctions publiques seront publiées à l'automne 2022, au sein du rapport annuel sur l'état de la fonction publique. Voir sur fonction-publique.gouv.fr <https://bit.ly/3yTla9j>

